

Mars 2017

Agenda

Salon de l'agriculture : du 25 février au 05 mars à Paris

L'agriculture biologique sera comme chaque année représentée au salon de l'agriculture à travers différents événements. Vous pourrez retrouver en particulier l'agence bio sur un stand spécialement dédié à l'agriculture biologique : animations, présentations de produits et de recettes culinaires, présentation des atouts de l'agriculture biologique. Ce stand s'adressera aussi bien aux professionnels qu'au grand public.

Plus d'infos :

<http://www.agencebio.org/agenda/salon-international-de-lagriculture-2017>

Réunion information lait bio : 15 mars de 14h à 16h à Saint Bonnet (05)

Infos sur la filière lait bio en France et en PACA, cahier des charges et références techniques diverses, témoignages d'agriculteurs

Plus d'infos : Patrick Quinquet (Chambre d'agriculture 05) au 04 92 52 84 72

Des formations bio tout au long de l'hiver et du printemps dans vos organismes agricoles

Aucun thème n'est oublié (soins des animaux, alimentation, conduite du troupeau, etc...) et toutes les filières d'élevage sont concernées. N'hésitez pas à vous renseigner !

Les infos techniques

Des fiches techniques filières comme référence lors de la conversion

L'étape de la conversion d'une exploitation d'élevage est souvent délicate. Il est nécessaire de prendre en compte toutes les caractéristiques techniques de l'exploitation et de les mettre en face du cahier des charges bio pour mieux évaluer l'ampleur des changements à prévoir.

Ces changements peuvent être liés à l'alimentation, la conduite du pâturage, le logement, les soins, ou encore tout ce qui a trait à la production végétale.

Une relative autonomie du système de production est indispensable en agriculture biologique pour ne pas être dépendant des achats extérieurs. Ainsi il y a souvent des améliorations à prévoir pour garantir la performance du système en bio (gestion des matières organiques, optimisation des rotations de cultures, etc...).

Des fiches techniques ont été élaborées pour vous aider à accompagner les éleveurs dans la transition vers le bio. Elles sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/agriculture-biologique/elevage-bio/>

Pour l'instant, seules 3 filières sont concernées (ovins viande, bovins viande et caprins lait). D'autres suivront cette année !